

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 avril 2020 à 19h30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-2024 du 15 mars 2020 signé par la ministre Danielle McCann autorisant la tenue à huis clos des séances du conseil et que les membres du conseil prennent part, délibèrent et votent par tout moyen de communication.

ÉTAIENT PRÉSENTS Mme Jocelyne Boivin, conseillère
EN CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE : M. Yvan Duval, conseiller
M. Clément Gignac, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire M. Michel Croteau, présent à la Salle du Conseil.

SONT AUSSI PRÉSENTS M. Jacques Tessier, conseiller
À LA SALLE DU CONSEIL : Mme Vivian Viviers, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2020
4. Acceptation des listes et rapports mensuels
5. Certificats de crédits disponibles
6. Rapport de l'inspecteur municipal :
 - a. Dossier 668, chemin Thomas-Maher
7. Rapport de la directrice générale :
 - a. Refonte du site Web
 - b. Dossier 176, chemin de la Passe
 - c. Collecte supplémentaires des bacs semi-enfouis
 - d. Mandat WSP
 - e. Mandat Construction et Pavage Portneuf inc.
 - f. Fermeture des bureaux au public
 - g. Offre de services de Entretien J.P. Boucher inc.
 - h. Période de probation de M. Michel Ross
8. Travaux routiers
9. Club Nautique St-Louis
10. Dossier Baie-des-Maher

11. Autres sujets
12. Période de questions
13. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que déposé tout en ajoutant au point 12 « Autres sujets » le sujet suivant :

- a) Soumission de la CBJC pour la Renouée du Japon;
- b) Éradication des roseaux communs (phragmites);
- c) Qualité de l'eau du lac;

CA-20-04-20-01 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté avec les ajouts mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mars 2020

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 16 mars 2020 celui-ci est adopté après avoir apporté la modification suivante au point 12, 2^e paragraphe qui doit se lire comme suit :

« Après discussion, il est suggéré de demander un délai supplémentaire jusqu'à la fin de la période de confinement afin de permettre de compléter l'étude des lots soit le nombre de lots de 40 000 p.c. constructibles, la valeur des lots etc. Également une analyse de sol de la CBJC. »

CA-20-04-20-02 Sur proposition de M. Claude Tessier, dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 16 mars 2020 est adopté avec la correction apportée ci-dessus.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2020 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2020 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2020 ;

CA-20-04-20-03 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mars 2020 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois d'avril 2020.

CA-20-04-20-04 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers remet aux membres du conseil le rapport d'activités préparé par l'inspecteur pour le mois de mars 2020.

a) Dossier 668, chemin Thomas-Maher

Mme Viviers mentionne que M. Ross suit le dossier du 668, chemin Thomas-Maher. Pour ce qui est de la construction côté lac, tout est conforme. Du côté de la route, le propriétaire a fait des colonnes qui empièteraient à l'extérieur du terrain mais M. Ross fera le suivi à son retour de convalescence.

CA-20-04-20-05 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

8.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers mentionne avoir reçu une confirmation du directeur général des élections à l'effet que notre demande de reconduction de la division de notre territoire en districts électoraux a été acceptée par la Commission de la représentation électorale du Québec.

a) Refonte du site web

Mme Viviers mentionne que la refonte du site web est complétée, elle a suivi le cours de formation et peut maintenant le gérer et y apporter des modifications.

b) Dossier 176, chemin de la Passe et 894 Thomas-Maher

Mme Viviers mentionne qu'elle a communiqué avec Me André Lemay concernant le suivi de ces dossiers, soit des ordures laissés à l'extérieur des bacs semi-enfouis. Il regarde sur quel règlement nous pourrions nous appuyer pour des poursuites et nous reviendra.

c) Collectes supplémentaires des bacs semi-enfouis

Mme Viviers précise que des collectes supplémentaires doivent être ajoutées aux deux entrées de la ville concernant les bacs semi-enfouis. Elle dépose l'estimé des coûts reçu par Services Matrec pour des collectes au coût de 380 \$ chacune concernant les bacs semi-enfouis.

CA-20-04-20-06 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise les collectes supplémentaires suivantes :

- 12 collectes supplémentaires pour les ordures les 8 et 22 avril, 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 1^{er}, 15 et 29 juillet, 12 et 26 août et 9 septembre;
- 11 collectes supplémentaires pour le recyclage les 15 et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août et 2 septembre.

ADOPTÉ

d) Mandat à la firme WSP

Considérant que des travaux d'urgence de réparation du chemin Thomas-Maher ont été nécessaires et que d'autres travaux sont à venir après la période de dégel, il est convenu de donner mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP pour la gestion et la conception des plans et devis ainsi que la surveillance.

CA-20-04-20-07 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à M. Patrice Towner de la firme WSP pour la gestion et la conception des plans et devis ainsi que la surveillance pour la réfection ponctuelle du chemin Thomas-Maher (ponceaux et chaussée) pour l'année 2020.

ADOPTÉ

e) Mandat à Construction et Pavage Portneuf inc.

Considérant que suite à de récentes pluies diluviennes des travaux d'urgence de réparation du chemin Thomas-Maher ont été nécessaires et que le Maire, M. Michel Croteau, en vertu de ses pouvoirs a donné mandat à la firme Construction et Pavage Portneuf inc qui était disponible pour ces travaux d'urgence et que cette firme avait déjà effectué par le passé des travaux à notre satisfaction, il est convenu d'entériner la décision prise par le Maire.

CA-20-04-20-08 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, le Conseil entérine la décision prise par le Maire en urgence, de donner mandat à Construction et Pavage Portneuf inc pour la réfection du ponceau face au 444, chemin Thomas-Maher.

ADOPTÉ

f) Fermeture des bureaux municipaux au public

Considérant les directives gouvernementales concernant l'ouverture des services essentiels malgré le confinement imposé à toute la population, Mme Viviers, responsable de la sécurité civile a pris les dispositions nécessaires pour garder les bureaux municipaux ouverts tout en interdisant l'accès au public. Comme nous n'avons que deux employés municipaux, elle a convenu de travailler en alternance avec l'inspecteur municipal, une semaine au bureau, une semaine en télétravail à la maison.

CA-20-04-20-09 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, le Conseil ratifie la décision prise par Mme Vivian Viviers, responsable de la sécurité civile, de fermer au public l'accès au bureau de la Mairie et de prolonger sa fermeture jusqu'à ce que les autorités gouvernementales autorisent la levée de la période de confinement.

ADOPTÉ

g) Offre de services de Entretien J.P. Boucher inc.

M. Jacques Tessier déclare son intérêt particulier dans ce dossier et se retire des discussions.

Mme Viviers précise que Entretien J.P. Boucher inc nous a transmis une offre de service pour les travaux d'entretien des propriétés municipales pour la saison estivale 2020.

CA-20-04-20-10 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte l'offre de service soumise et donne mandat à Entretien J.P. Boucher inc pour les travaux d'entretien des propriétés municipales pour la saison estivale 2020.

ADOPTÉ

h) Période de probation de M. Michel Ross

Mme Viviers informe les membres du Conseil que la période de probation de 6 mois qui avait été établie lors de l'embauche de M. Michel Ross à titre d'inspecteur municipal, se terminera le 30 avril prochain. Après discussion il est convenu que M. Ross répond absolument aux demandes qui lui ont été faites, qu'il est ponctuel, apprécié des citoyens et compétent dans ses tâches.

En conséquence, le Conseil recommande l'emploi permanent de M. Michel Ross avec un ajustement de salaire horaire de 1,50\$ et les bénéfices marginaux accordés aux employés et autorise la directrice générale à lui confirmer le tout par écrit en annexant ledit document à son contrat de travail.

CA-20-04-20-11 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à la directrice générale de confirmer l'emploi permanent à M. Michel Ross comme inspecteur municipal et de faire les modifications nécessaires à ce changement de statut et d'annexer le document à son contrat de travail.

ADOPTÉ

8. Travaux routiers

M. Michel Croteau mentionne avoir eu une conversation avec M. Éric Caire concernant les travaux routiers faits en urgence et ce dernier a demandé de lui transmettre un estimé des coûts puisqu'il semble y avoir des programmes pour certains travaux routiers.

Il ajoute que deux autres ponceaux qui avaient été jugés critiques l'automne dernier seraient à refaire soit les ponceaux 10 et 30 dont les coûts avaient été estimés à environ 55 000 \$. M. Croteau précise que les travaux pourraient être faits dès la semaine prochaine puisque Construction et Pavage Portneuf est disponible actuellement.

M. Jacques Tessier mentionne qu'il doit rencontrer M. Patrice Towner avec M. Jean-Sébastien Sheedy la semaine prochaine pour vérifier les travaux à faire et fera rapport.

9.- Club Nautique St-Louis

M. Jean-Sébastien Sheedy mentionne qu'il a fait parvenir aux membres un tableau des quais offerts par différentes entreprises ainsi que les prix de ceux-ci, suite à la décision prise de changer les quais au Club Nautique St-Louis. Il recommande des quais de 5 x 20.

Après discussion, il est convenu d'acheter des quais 5 x 10 en aluminium, dû à la manutention qui en est faite par les moniteurs du club. Les quais 5 x 20 seraient peut-être plus esthétiques mais beaucoup trop lourds alors que les 5 x 10 seront plus faciles à déplacer.

Pour ce qui est des vieux quais, ils seront offerts aux citoyens et s'ils ne trouvent pas preneurs ils seront offerts à un récupérateur de métal.

CA-20-04-20-12 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil donne mandat à M. Jean-Sébastien Sheedy de commander des quais en aluminium 5 x 10 auprès de Pomerleau Les Bateaux afin d'encourager les entreprises locales.

ADOPTÉ

10.- Facture STGM

M. Claude Tessier mentionne que des services ont été demandés à la firme STGM concernant le projet d'amélioration du bâtiment du Club Nautique St-Louis pour un montant de 1 500 \$ plus taxes, d'où la facture reçue.

CA-20-04-20-13 Sur proposition de M. Yvan Duval, appuyée à l'unanimité, le Conseil autorise la directrice générale à acquitter cette facture de 1 724,63 \$.

ADOPTÉ

11.- Dossier Événements

Ce point est reporté à une prochaine réunion, vu l'obligation de confinement.

12.- Autres sujets

a) Offre de service de la CBJC pour la Renouée du Japon

Mme Jocelyne Boivin fait part aux membres du Conseil de l'offre de service de la CBJC concernant le plan de lutte à la renouée du Japon qui se poursuit pour une 3^e année et dont le coût est de 4 180 \$ plus taxes.

CA-20-04-20-14 Sur proposition de M. Clément Gignac, appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte l'offre de service de la CBJC et autorise la directrice générale à la signer et en acquitter la facture à échéance.

ADOPTÉ

b) Éradication des roseaux communs (phragmites)

Mme Jocelyne Boivin mentionne qu'il y a quatre (4) colonies de roseau commun (phragmite) qui ont été détectées aux 62, 268, 500 et 504 chemin Thomas-Maher au bord du lac et dans un cours d'eau. Les coûts pour l'éradication de ces roseaux sont de 11 070 \$ sur une période deux ans. Qui va payer pour ça ?

Mme Viviers fera une vérification auprès du ministère de l'Environnement pour savoir s'il y a un programme de subvention pour ces travaux. Pour ceux qui en ont sur leurs terrains, c'est à eux à payer pour faire éradiquer ces plantes envahissantes.

Il est recommandé d'aviser ces propriétaires de la présence des ces plantes sur leur terrain et les référer à la CBJC pour plus de précisions.

c) Qualité de l'eau du lac

M. Claude Tessier mentionne qu'il serait important de motiver les citoyens à continuer leurs efforts pour la revégétalisation des rives afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac suite au rapport produit par la CBJC et mentionnant que depuis trois ans, la qualité de l'eau dans le deuxième lac s'est améliorée. Il demande à Mme Boivin d'en faire un article dans le prochain journal du mois de juin.

13.- Période de questions

Il est suggéré par M. Clément Gignac de trouver un autre moyen de communication soit Zoom ou autre pour la tenue des séances du Conseil durant la période de confinement car les interventions sont très difficiles à comprendre. Mme Viviers va tenter de trouver une solution.

14.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h35.

CA-037-2020 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h35.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière